

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 7 octobre 2011

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire
Absent excusé : Bruno Vermot-Desroches

Pascal Mathey est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jean-Louis Jeannin, ouvre la séance à 20h30.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 2 septembre 2011 est approuvé à la majorité.

1. Délibération pour la taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement, applicable à compter du 1^{er} mars 2012, se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE) et à la participation pour aménagement d'ensemble (PAE). Elle remplacera, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE) et la participation pour non réalisation des aires de stationnement (PNRAS).

Le taux de la part communale de la taxe d'aménagement doit être fixé entre 1 % et 5 %.

Le Conseil municipal décide de fixer ce taux à 3 %.

Ce taux peut cependant être augmenté dans la limite de 20 % dans certains secteurs de la carte communale pour tenir compte de la création d'équipements nouveaux rendus nécessaires pour l'accueil de nouvelles constructions.

Un plan sera éventuellement établi pour délimiter ces secteurs après renseignements pris auprès des services compétents de la Direction Départementale des Territoires.

2. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagés et assimilés

Le Conseil municipal décide de reporter cette délibération à la prochaine réunion du Conseil municipal afin de permettre à tous les conseillers d'étudier ce rapport.

3. Travaux école

Les travaux de peinture dans la classe du cours élémentaire seront effectués durant l'été 2012.

Un devis de l'entreprise Guillemin d'un montant de 2 538,92 € TTC a été présenté. Une réflexion sera menée sur l'éventualité d'un travail en régie.

4. Matériels

- Epareuse : suite à une panne sur l'épareuse, le devis de réparation étant très élevé, une étude est en cours pour l'achat éventuel d'une nouvelle épareuse.

- Tondeuse : la tondeuse de la commune étant hors d'usage, le Conseil municipal décide d'en acheter une nouvelle et accepte l'offre de l'entreprise Manzoni d'un montant de 719 € TTC.

5. Voirie

Le Conseil municipal projette la construction d'un trottoir rue du Château (RD 354) direction Bouclans.
Le dossier de demande de subvention sera constitué.

Une réfection d'une partie du Chemin des Champots a été retenue, des demandes de devis seront demandées.

6. Questions diverses

➤ Salle Charles Parisse : le Conseil municipal accepte le projet de cession de salle paroissiale émis par Maître Marconot et autorise le Maire à signer l'acte.

Une commission municipale est mise en place pour gérer au mieux ce dossier et organiser la cession.

Une rencontre de cette commission avec le comité de gestion de la salle paroissiale est prévue le jeudi 17 novembre 2011 à 20h30 à la salle de mairie.

Membres de la commission : Claude Béliard, Sophie Desbiez-Piat, Christelle Garcia, Eric Limacher, Pascal Mathey, Jacky Morel, Catherine Roy et Philippe Vuillemin.

➤ Suite à la visite du site dit « La carrière » entre la municipalité et l'entreprise Sapolin, l'entreprise Sapolin demande l'autorisation au Conseil municipal d'effectuer des travaux d'aménagement du site pour élargir la plateforme où est entreposé le bois déchiqueté.

Le Conseil municipal autorise l'entreprise Sapolin à effectuer les travaux.

➤ Vente de bois : le montant de la vente de bois du 12 septembre dernier à Ornans s'élève à 44 618, 00 €

Parcelle 15, 26 : Ets Manzoni pour 18 796,00 € (65,49 €/m³)

Parcelle 33R : Société SIBC pour 13 931,00 € (68,90 €/m³)

Parcelles A-34R-35R Scierie Nicod pour 11 891,00 € (67,18 €/m³)

➤ Affouage : Les inscriptions pour l'affouage 2011/2012 se feront en mairie du 17 octobre au 30 novembre 2011.

➤ Date à retenir :

Vendredi 18 novembre prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h45.

Le Maire,
Jean-Louis Jeannin

Le secrétaire de séance,
Pascal Mathey